

La lettre d'information trimestrielle pour tout savoir sur la COP normande.

#1 Juillet 2025

Chaque trimestre, toute l'actualité de la COP Normandie

Une feuille de route de la COP Normandie a été publiée fin 2024. Depuis que s'est-il passé? Les choses avancent! Et cette nouvelle lettre d'information trimestrielle, « COP, j'agis en Normandie » ambitionne justement de vous informer sur les réalisations en cours ou à venir.

À chaque numéro, vous retrouverez des témoignages, des retours d'expérience, des ressources à consulter et un agenda des rendez-vous à venir, mais aussi un focus sur les travaux menés au sein d'un ou deux groupes de travail thématiques: « Mieux se déplacer », « Mieux se loger », « Mieux préserver », « Mieux produire », « Mieux se nourrir » et « Mieux consommer ».

La Conférence des parties (COP) Normandie a été lancée en décembre 2023 à Caen. Son objectif principal: définir, à l'échelle de la région, une feuille de route en cohérence avec les objectifs nationaux de réduction des gaz à effet de serre (GES) et de préservation de la biodiversité, à mettre en œuvre d'ici à 2030. Planifier aujourd'hui, c'est proposer à chacun – citoyens, collectivités locales, entreprises, associations – un chemin pour réussir

collectivement et individuellement à réduire notre empreinte écologique et se projeter dans un monde habitable, juste et désirable.

Un an plus tard, cette feuille de route a défini une cinquantaine d'actions concrètes à engager, en 2025. Elle est l'aboutissement d'un cycle de travail, co-animé par l'État et la Région Normandie qui a mobilisé de très nombreux acteurs du territoire, pleinement associés à sa co-construction.

Cette année, des débats se tiendront également dans chaque département normand afin d'identifier les actions à mener pour adapter la Normandie au climat de 2050. Autre réflexion lancée, parvenir à identifier les évolutions de compétences et de métiers nécessaires à la mise en œuvre de la feuille de route de la COP en Normandie.

Bonne lecture!

► Projets photovoltaïques et éoliens

Des conseillers de proximité accompagnent les collectivités

Face aux enjeux environnementaux et aux besoins croissants d'accompagnement exprimés par les collectivités, le ministère de la Transition écologique et l'ADEME ont lancé « Les Générateurs », un réseau national de conseillers spécialisés dans les énergies renouvelables électriques. Leur rôle: sensibiliser, appréhender les enjeux locaux, conseiller et guider les collectivités dans l'émergence de leurs projets d'énergies renouvelables électriques.

En Normandie, depuis début 2025, les cinq syndicats d'énergie (SDEC 14, SIEGE 27, SDEM 50, TE 61, SDE 76), regroupés au sein du Territoire d'Énergie Normandie (TEN), dans la continuité des missions qu'ils réalisent déjà depuis plusieurs années sur ce volet, ont décidé de porter cette mission en signant une convention avec l'ADEME.

Ainsi, les collectivités de chaque département peuvent s'adresser à leurs conseillers de proximité afin de bénéficier de leurs compétences pour donner vie à leurs projets photovoltaïques et éoliens. Cet accompagnement porté par des acteurs publics est gratuit.



Cette initiative s'inscrit dans la thématique « Mieux produire ». Axe 1: poursuivre et renforcer les programmes d'animation régionale des énergies renouvelables

► Alimentation responsable et durable

Egalim : la restauration collective se mobilise

Pour encourager une alimentation plus saine et durable, deux actions du groupe « Mieux se nourrir » accompagnent la mise en œuvre de la loi EGALIM en restauration collective. Cette loi impose aux cantines de proposer davantage de produits de qualité.

En Normandie, 4 360 établissements sont concernés et doivent déclarer leurs achats sur la plateforme « ma cantine ». En 2025, 2 430 structures sont inscrites (soit 1 060 de plus qu'en 2024) et 1 515 ont déjà déclaré leurs données d'achat, donc une augmentation de 847 par rapport à l'an passé.

Depuis 2023, la Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF) propose son appui sur les sujets du gaspillage et de l'amélioration de l'approvisionnement les Restaurants Interadministratifs (RIA) et les Groupements Hospitaliers Territoriaux (GHT). Les résultats sont encourageants :

- Le RIA de Saint-Lô est passé de 50 % de produits durables en 2023 à 75 % en 2024 (hors produits non conformes).
- L'AGRIA de Rouen a doublé son taux entre ces deux années, passant de 14 % à 28 %,
- La Tisanerie de Rouen affiche 26 % en 2024 contre 14 % en 2023.

Et la dynamique continue: au 1^{er} trimestre 2025, l'AGRIA atteint déjà 50 % de produits de qualité. Une belle avancée collective!

Dans le cadre du Plan « Je mange normand dans mon lycée », la Région accompagne depuis 2017 les lycées dans ce même objectif avec des résultats particulièrement intéressants, par exemple, pour les plus avancés le lycée Marie-Curie de Vire avec 74,63 % d'approvisionnement local, ou le lycée Navarre-Leclerc d'Alençon avec 40,63 % de produits issus de l'agriculture biologique, ou encore le lycée Claude-Lehec à Saint-Hilaire-du-Harcouët avec 23,88 g/repas de gaspillage alimentaire des convives (en comparaison la moyenne nationale de 100g convives

Manger Local Réseau LOCAL
1 novembre 2018
La loi EGALim
en quelques mots

Les mesures pour la restauration collective

- 01**
50 % d'achats de produits de qualité et durables dont 20 % de bio
Liste non exhaustive
- 02**
Lutte contre le gaspillage et dons alimentaires
- 03**
Diversification des sources de protéines et menus végétariens
- 04**
Substitution des plastiques
- 05**
Information des usagers et convives

+ cuisine).

Cette initiative s'inscrit dans la thématique « Mieux se nourrir ». Axe 1 – Accompagner le changement des pratiques agricoles dans une approche globale et Axe 2 – Soutenir le développement de filières émergentes

Rendez-vous

8 juillet

Le Centre scientifique et technique du bâtiment (CSTB) – Cette initiative s'inscrit dans le cadre du programme PROFEEL – RESTORE et organise des visites et échanges consacrés à la rénovation de maisons individuelles à l'échelle d'un territoire et au déploiement de solutions innovantes avec des partenaires locaux.

» [Formulaire d'inscription](#)

12 juillet

Visite d'une rénovation globale en paille – Dans le cadre du Pacte bois-biosourcés normand, l'ARPE Normandie, Fibois Normandie et l'URCOFOR vous convient à la visite d'un chantier de rénovation globale, avec isolation en paille, à Bretteville-sur-Laize.

» [Formulaire d'inscription](#)

16 septembre

« Save the date » – Atelier planification écologique par le Conseil régional à Caen.

16 et 17 septembre

Gestion des déchets assimilés – Quels enjeux et quelles stratégies pour votre territoire? Deux journées organisées par l'Ademe à l'attention des collectivités.

» [Informations et inscriptions](#)

► Cap sur l'emploi vert

Transition écologique: un séminaire sur la formation et l'orientation des Normands

Pour la 3^e année consécutive, le séminaire « Engagements compétences 2050 » a réuni, les 2 et 3 juin, l'ensemble des acteurs normands de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles.

Cette démarche illustre la dynamique engagée pour la formation et l'orientation des Normands. Elle a été lancée en 2023 à l'occasion de l'élaboration du Contrat de plan régional d'orientation et de formation professionnelles et du Schéma régional des formations sanitaires et sociales (CPRDFOP – SRFSS 2023 – 2028).

Plus de 1 000 professionnels normands se sont mobilisés pour cette nouvelle édition avec pour fil « vert » la transition écologique. ►



►► [Séminaire « Engagements Compétences 2050 : les ambitions pour la formation et l'orientation des normands »](#)

►► [Séminaire « engagements compétences 2050 » - supports des ateliers](#)

► Déchets verts

Financement des équipements de broyage

Dans le cadre du groupe de travail « Mieux consommer », la baisse des tonnages de déchets verts collectés par les collectivités est un levier prioritaire. L'objectif est de réduire de 30 % les tonnages collectés à l'horizon 2027 par rapport à 2019, en cohérence avec les objectifs du SRADDET, ce qui permettrait de participer à plus d'un tiers de l'objectif de réduction des déchets ménagers et assimilés dans le cadre des COPs.

Cette action est aussi une opportunité de faire évoluer les pratiques des particuliers en les accompagnant vers des techniques favorisant le retour au sol de la biomasse et la gestion de proximité. Afin d'accompagner les collectivités dans la mise en œuvre de cette action, la Région Normandie propose une aide à l'investissement des EPCI et syndicats de collecte et de traitement des déchets. Elle permet un financement à hauteur de 40 % des équipements de broyage. En complément l'observatoire dé-



chets économie circulaire (OBDEC) a sensibilisé en 2024 les collectivités normandes et édité une lettre d'information dédiée. Cette action permet d'associer une aide à l'investissement à un outil d'accompagnement pour favoriser le changement des pratiques nécessaire à l'atteinte de l'objectif. ►

►► [Pour en savoir plus](#)

Cette initiative s'inscrit dans la thématique « Mieux consommer » Axe 3: Prévention des déchets

EN BREF

► **Culture et décarbonation** – La Drac Normandie propose un guide pour aider les structures culturelles à organiser des spectacles moins carbonés. Il recense outils, ressources et initiatives pour réduire l'impact environnemental: mobilité des équipes, éco-conception, énergie, gestion des déchets... Un outil concret pour passer à l'action dans le monde du spectacle vivant.

►► [Guide des ressources et des acteurs de transformation écologique](#)



Guide des ressources et des acteurs de la transformation écologique

DRAC de Normandie

Dernière mise à jour le 23/08/2024

► Ça avance !

De l'idée à sa réalisation, suivez l'avancée des actions identifiées en 2025 !

